



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2011.786**

Séance publique du

11 juillet 2011

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,  
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110711-16153- DE-1-1_0
Date de signature : 13/07/11
Date de réception : mercredi 13 juillet 2011
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Le 11/07/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 5 juillet 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Chantal DAVENNE, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, M. Gérard BRAMOULLÉ à M. Victor TONIN, Mme Danièle BRUNET à M. Francis TAULAN, M. Maurice CHAZEAU à M. Helliot BRAMI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, M. Laurent DILLINGER à M. Stéphane PAOLI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Henri MATAS à M. Jacques GARCON, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, M. Christian PEREZ à M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA à Mme Charlotte BENON, Mme Fleur SKRIVAN à M. André GUINDE

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Sylvaine DI CARO, M. Alexandre GALLESE, M. Christian LOUIT, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Martine FENESTRAZ donne lecture du rapport ci-joint.



09.03

**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Mission Développement  
Touristique et International

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 11/07/11

-----  
**RAPPORTEUR** : Mme Martine FENESTRAZ

**Politique Publique** : DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT  
INTERNATIONAL

**OBJET** : RELATIONS INTERNATIONALES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - Décision  
du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre privilégié d'échanges et de relations internationales que nous souhaitons pour la Ville d'Aix-en-Provence, il y a lieu de soutenir par des subventions, des associations qui œuvrent dans le domaine des échanges internationaux et du développement touristique.

Au titre de l'exercice 2011, je vous propose d'encourager les structures suivantes, porteuses de projets intéressants.

- **Foyer socio-éducatif du Lycée Paul Cézanne**

Le lycée Paul Cézanne développe durant l'année scolaire plusieurs échanges avec des établissements européens, notamment avec la ville jumelle de Grenade. L'aide financière sollicitée permet de participer à l'accueil de ces partenaires lors de leur séjour à Aix.

- **La Fontaine Obscure**

L'association dont l'objet est de promouvoir la photographie auprès d'un large public organise en 2011 des manifestations en lien avec d'autres villes étrangères, telles que la ville jumelle de Grenade, mais aussi Cernowitz (Ukraine) et Kirov (Russie). Elle organise également chaque année en octobre, un festival " Regards croisés " en invitant de grands photographes étrangers, avec en regards, des photographes de Provence qui travaillent sur le même thème.

- **Hay's Club du Pays d'Aix**

Cette association qui œuvre pour mieux faire connaître la culture et l'identité arménienne propose des activités permanentes (cours de langues, danses arméniennes) ainsi que des animations tout au long de l'année. Elle a notamment organisé le 25 juin dernier, la fête de la culture arménienne.

**- Débrid'Arts**

*L'Odysée des enfants* est un cycle de trois ans permettant à des enfants provenant de milieux et de pays différents, de réaliser ensemble, à partir d'un conte ou d'un thème choisi, un spectacle où se croisent différentes techniques artistiques. Cette année, des jeunes marocains et québécois associés à un groupe d'enfants de l'école Henri Wallon seront en résidence dans le quartier du Jas de Bouffan, en vue de la finalisation du spectacle.

**- Portulan**

L'association organise la 2<sup>ème</sup> édition du Festival Espirito Provence, du 1<sup>er</sup> au 8 septembre 2011. Durant cette semaine culturelle brésilienne, 15 artistes de ce pays seront accueillis pour proposer au grand public de découvrir la langue, la culture et la tradition du Brésil autour de la musique, de la danse, du théâtre, et des arts graphiques.

A cet effet, je vous demande, mes chers collègues de bien vouloir :

- **DECIDER** le versement d'une subvention de fonctionnement aux associations suivantes : foyer socio-éducatif du lycée Paul Cézanne, la Fontaine Obscure, Hay's Club du Pays d'Aix et d'une subvention exceptionnelle aux associations Débrid'Arts et Portulan ;
- **DIRE** que les crédits seront prélevés pour les subventions de fonctionnement sur la ligne budgétaire 92048 6574 1440 et pour les subventions exceptionnelles sur la ligne budgétaire 92048 6745 1440 qui présentent les disponibilités suffisantes.

Ces propositions ont été validées en date du 18 mai 2011.

<i>Associations</i>	<i>Subventions en 2009</i>	<i>Subventions en 2010</i>	<i>Proposition de subventions pour l'année 2011</i>
<b>Foyer socio-éducatif du lycée Paul Cézanne</b>	1 000 €	1 000 €	1 000 €
<b>La Fontaine Obscure</b>	1 000 €	800 €	500 €
<b>Hay's Club du Pays d'Aix</b>	néant	1 500 €	1 500 €
<b>Débrid'Arts</b>	2 000 €	500 €	1 000 €
<b>Portulan</b>	néant	1 000 €	1 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 000 €</b>	<b>4 800 €</b>	<b>5 000 €</b>

## 2011.786 - RELATIONS INTERNATIONALES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 51</b>
<b>Présents</b>	<b>: 38</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 51</b>
<b>Pour</b>	<b>: 51</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

### Ont voté contre

NEANT

### Se sont abstenus

NEANT

### N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.  
Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 juillet 2011  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**